

Pour une contribution temporaire de solidarité sur les grandes fortunes

Initiative populaire cantonale législative



Programme de la soirée

- 1. Bienvenue**
Sylvain Thévoz, PS
- 2. Evolution des fortunes et des inégalités à Genève**
Quentin Stauffer, SSP, PdT
- 3. Des décennies de cadeaux fiscaux aux plus riches**
Jean-Luc Ferrière, SIT
- 4. Que prévoit l'initiative?**
Bernard Clerc, Solidarités
- 5. Contre-argumentaire aux opposant-e-s**
Davide De Filippo, CGAS
- 6. Campagne**
Sylvain Thévoz, PS



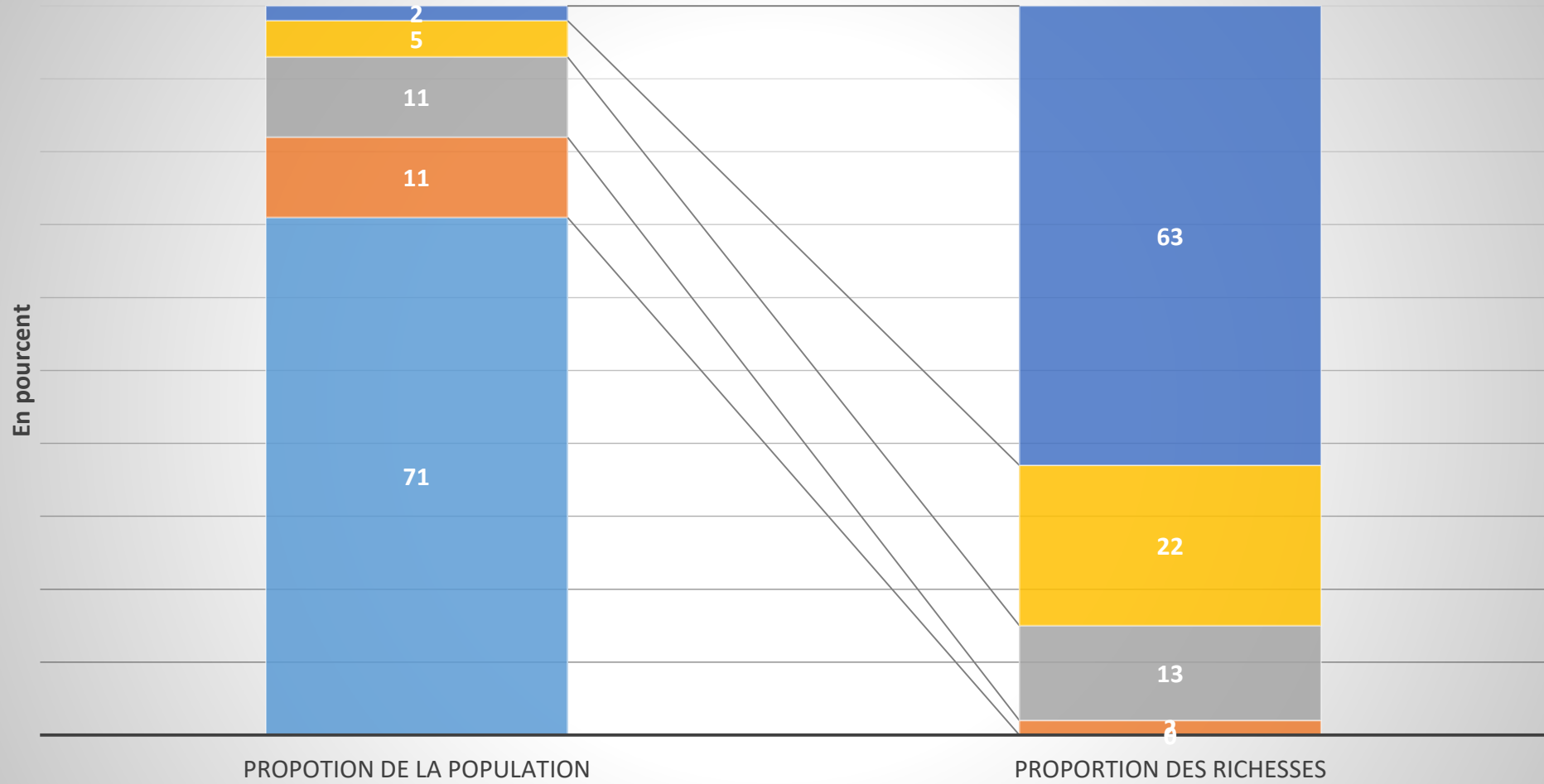
Evolution des fortunes et des inégalités à Genève

Où trouver des informations ?

- Ocstat
- AFC
- OFS



Repartition des richesses

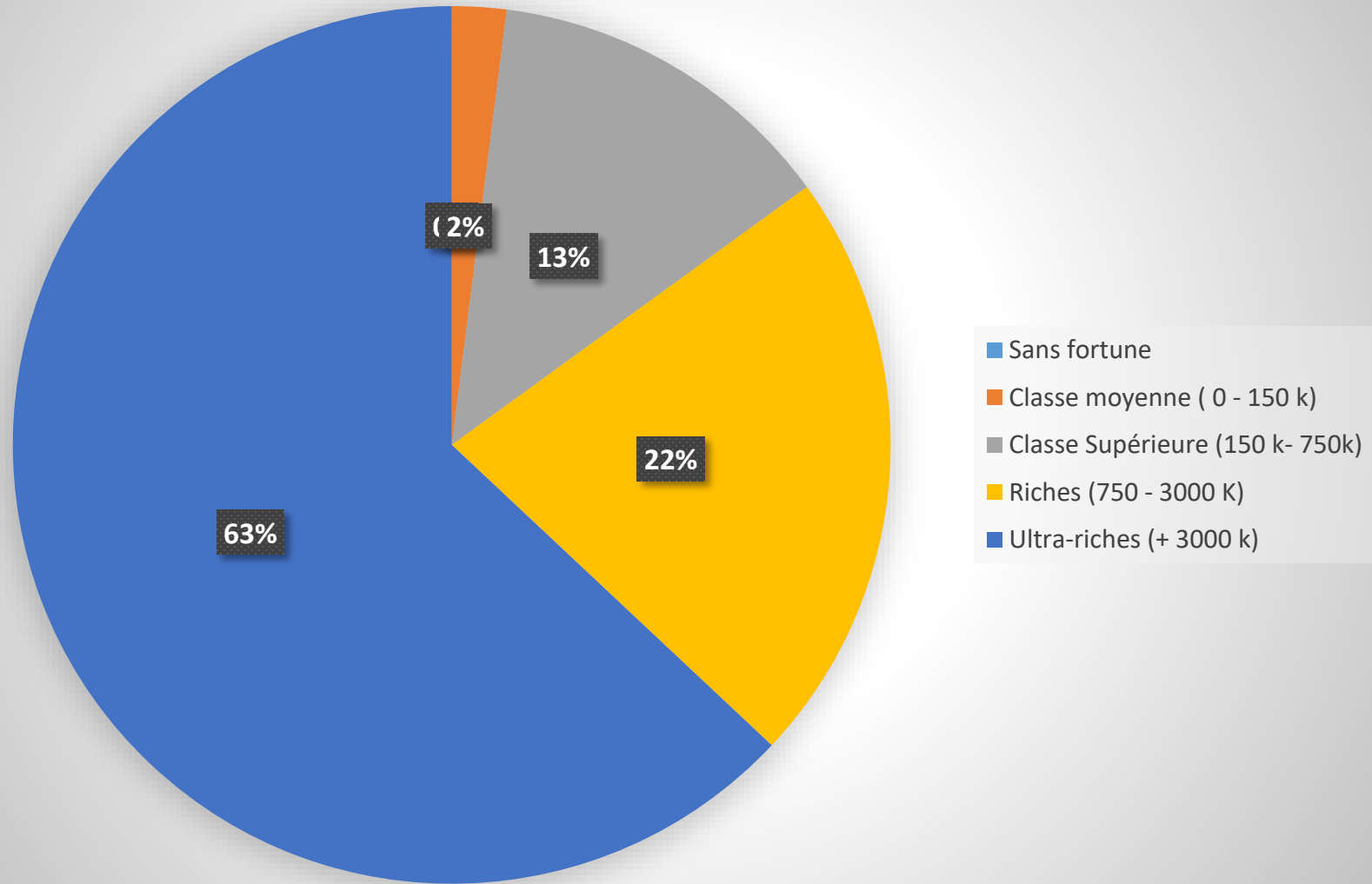


En 2018

■ Sans fortune ■ Classe moyenne (0 - 150 k) ■ Classe Supérieure (150 k- 750k) ■ Riches (750 - 3000 K) ■ Ultra-riches (+ 3000 k)

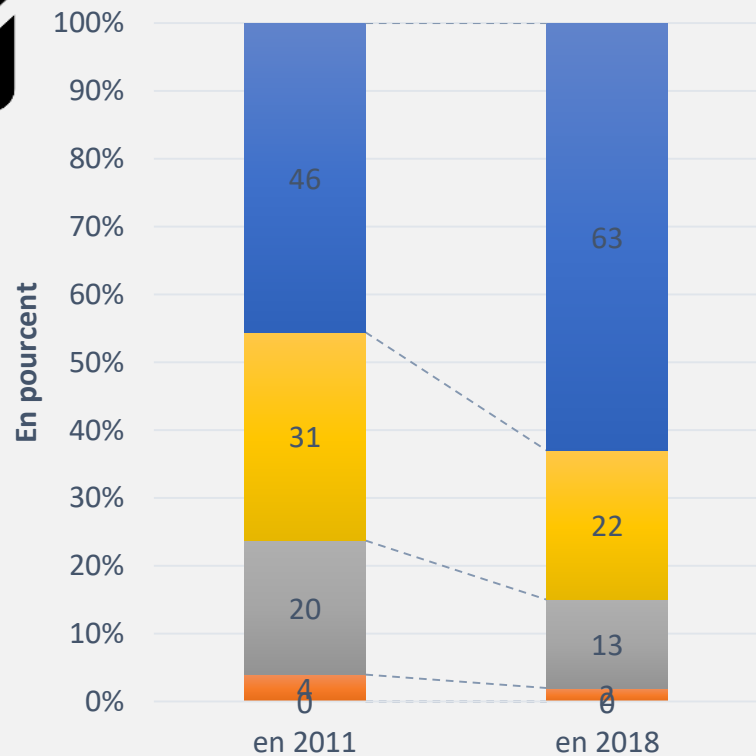


proportion des richesses



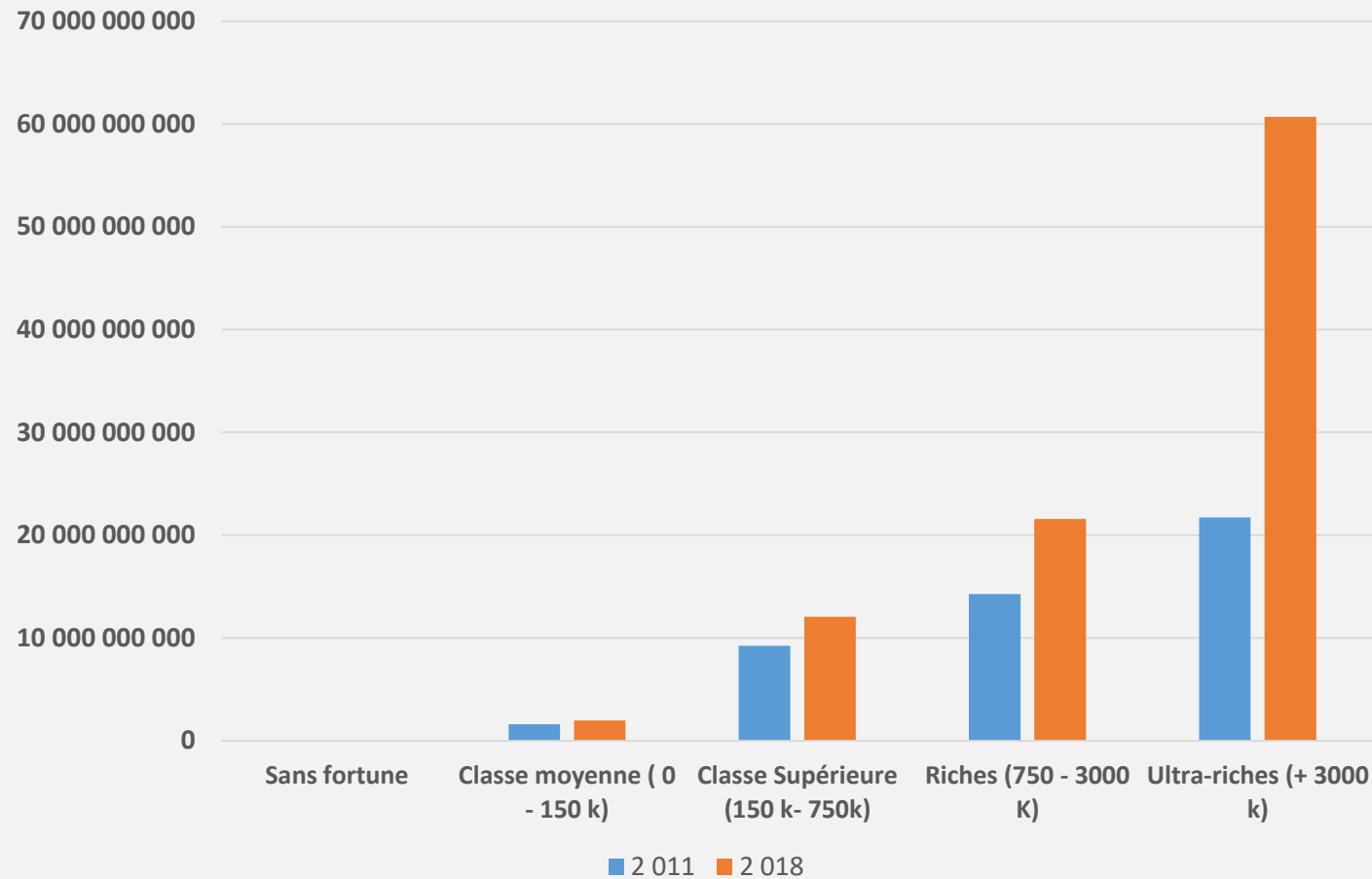


Evolution



- Ultra-riches (+ 3000 k)
- Riches (750 - 3000 K)
- Classe Supérieure (150 k- 750k)
- Classe moyenne (0 - 150 k)
- Sans fortune

Evolution en CHF





Année	Fortune imposable total		impôt total		Fortune imposable De + 3 mio		impôt + de 3 moi	
2 011	46 820 000 000	100	254 897 188	100	21 723 160 156	100	139 450 276	100
2 012	49 502 074 280	106	270 205 724	106	23 740 989 767	109	151 832 703	109
2 013	67 274 340 718	144	366 071 220	144	39 166 474 131	180	235 983 690	169
2 014	75 991 829 386	162	422 578 892	166	45 962 928 813	212	282 664 764	203
2 015	77 515 659 872	166	433 050 209	170	46 153 006 965	212	286 771 036	206
2 016	86 490 124 682	185	483 359 107	190	52 869 519 955	243	325 835 174	234
2 017	95 826 552 300	205	518 986 018	204	60 757 498 572	280	356 740 352	256
2 018	96 237 321 390	206	517 382 282	203	60 688 410 702	279	356 654 416	256



Des décennies de cadeaux fiscaux aux plus riches

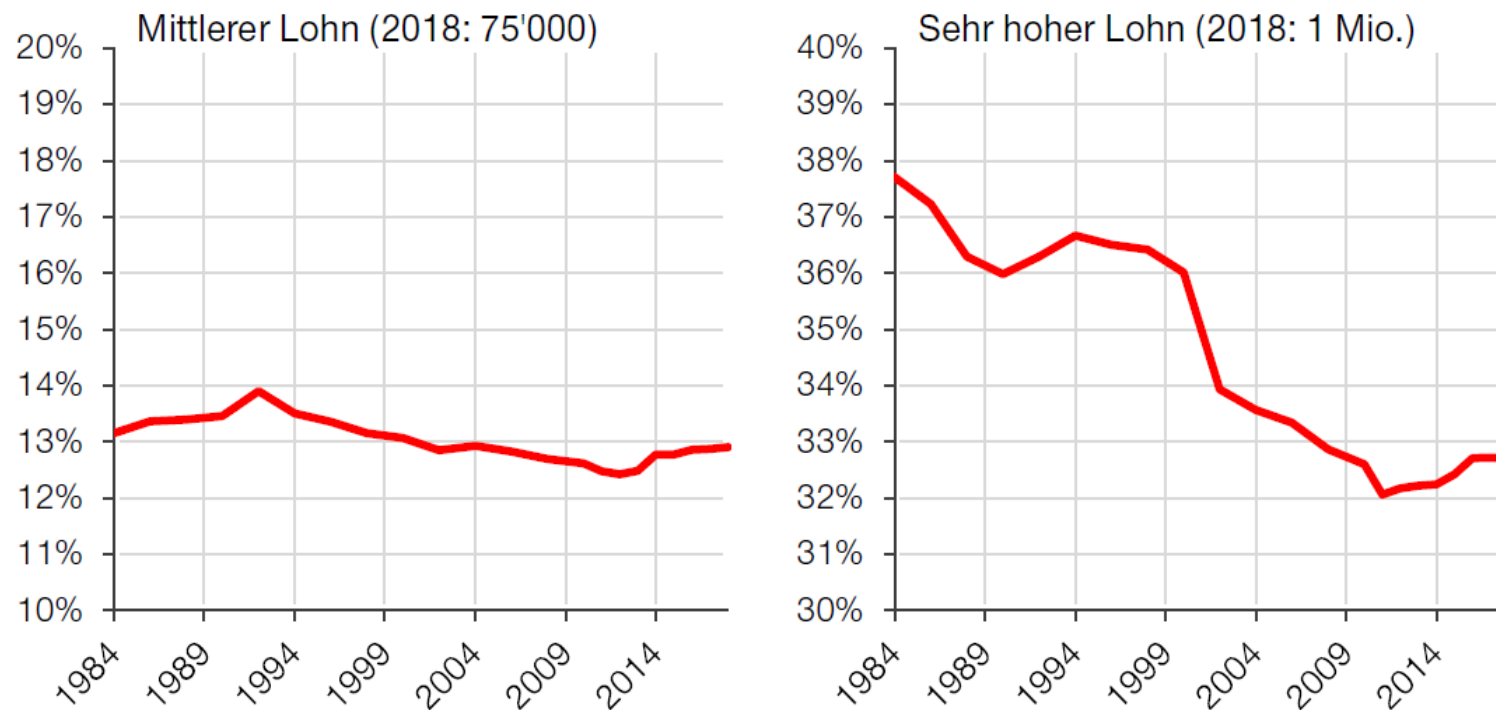
Les baisses d'impôt sur les riches et sur le capital/la fortune (GE/CH)		Pertes (mios) / an
1998	CH: RIE I: Suppression de l'IFD sur le capital des entreprises, et ouverture à la sous-taxation des E étrangères	7 (1997) 25 (2011)
1999	PP-GE: acceptation de l'IN libérale de baisse de 12 % d'impôt , contre l'avis du Conseil d'Etat et du Grand Conseil. Affaiblit progressivité: -12% sur l'impôt (proportion fixe, donc pourcentage + élevé si taux + élevé: -1.3% pour 11.6% (50'000 de revenu); -3.31% pour taux de 27.61% (pour 5 mios)	250 (1999), 487 (2014)
2000	GE: suppression du droit des pauvres (contre avis CE et GC),	12 (2000)
2004	acceptation l'initiative Casatax supprimant les droits d'enregistrement pour les transactions immobilières de moins d'1 millions , et diminuant la taxe sur la création d'hypothèques.	20 (2004)
2004	PP: suppression de l'impôt cantonal sur les successions et les donations (déjà inexistante au niveau fédéral), pour les héritiers en ligne directe	66 (2001)
2005	PM suppression impôt sur capital pour nouvelles sociétés ou celles s'installant à Genève pour les 3 1 ^{es} années, + GE: baisse taxes véhicules de transports	12 (2005)
2007	PP: augmentation de la déductibilité des donations jusqu'à 20 % du revenu, et exonérations diverses (= pour riches)	nc, plusieurs 10 ^{aines} mios
2008	RIE2 PM+PP : introduction de la problématique de <u>l'apport en capital</u> , et de <u>l'exonération de 50% de l'imposition des dividendes</u> en cas de participation qualifiée de 10% min des actions.	nc, plusieurs 10 ^{aines} mios
2009	PM: Baisse de la fiscalité genevoise des entreprises (suite GE de RIE II)	28 (2008)
2009	PP: baisse fiscalité dite des familles	350 (2010), 433 (2012)
2011	déduction de l'impôt foncier	non évalué
2019	Augmentation déduction frais garde enfants par des tiers (de 4000 à 25'000)	7.7 (2018)
2020	RFFA: déduction accrues pour les grosses entreprises (les PME n'ont pas de R&D, etc.); imputation de l'impôt	186 (2020), 430 5e



Impôts: évolution (1984-2018) pour salaires moyens et très hauts salaires: cadeaux aux riches

Abbildung 8: Ungleiche Steuersenkungen seit 1984

Im Jahr 2018 zahlte eine alleinstehende Person mit einem mittleren Lohn rund 13% ihres Einkommens, also 9'750 Franken Steuern. Dies ist (bereinigt mit der durchschnittlichen Lohnentwicklung) fast gleich viel wie 1984. Die Steuern der Top Einkommen sind hingegen stark gesunken.



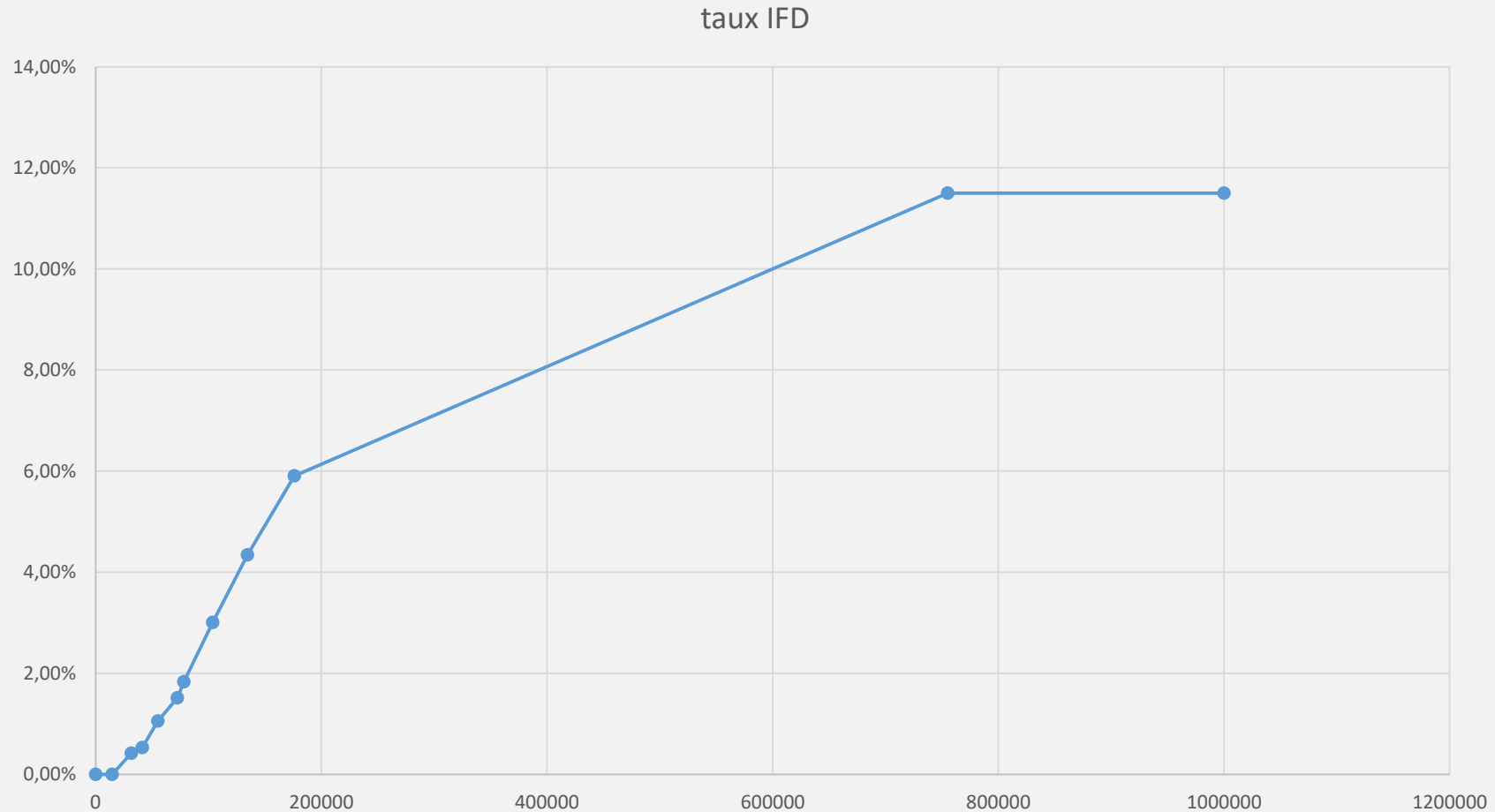
Source:
Rapport sur
la répartition,
USS, 2020

Quelle: Steuerbelastung in den Kantonshauptorten ESTV, eigene Berechnungen, vgl. Methodenanhang.

13 octobre 2021



Progressivité de l'impôt insuffisante (ex de l'IFD sur le revenu, personnes physiques (célibataires))



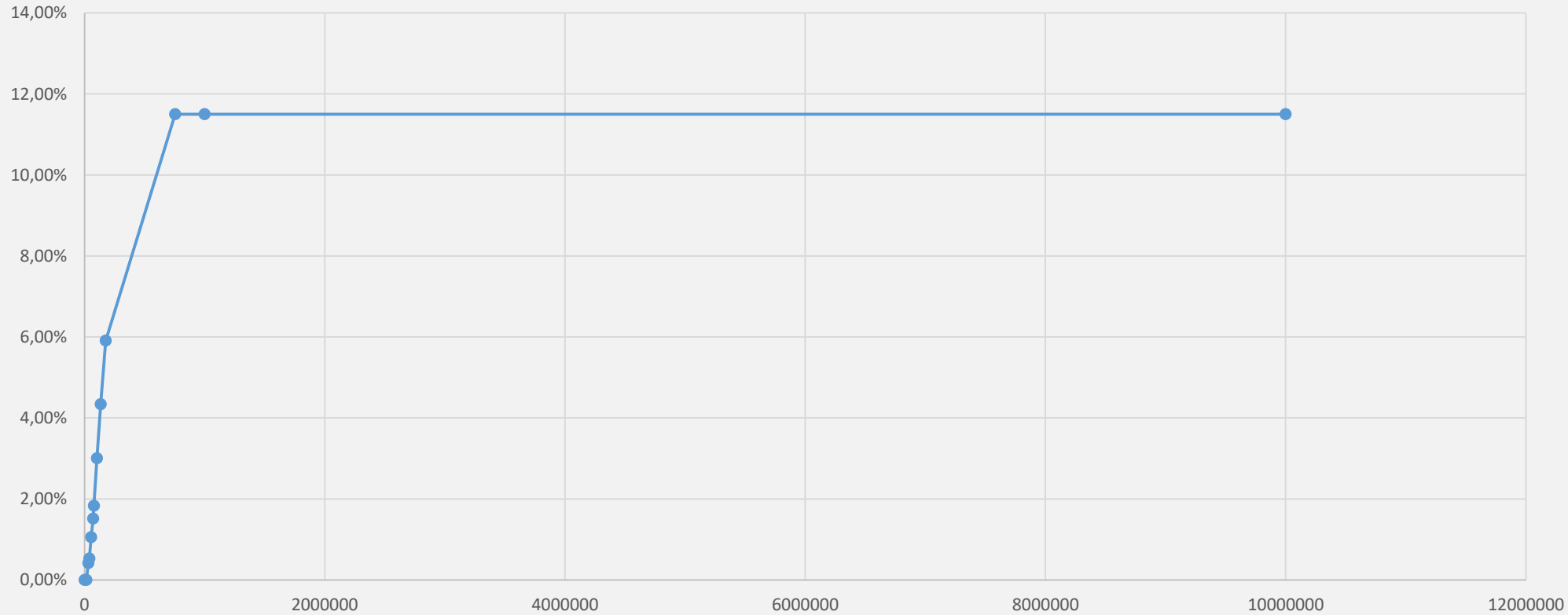
La progressivité la plus forte concerne les revenus entre petits et 200'000 francs annuels, puis elle se couche.

Source: LIFD



Progressivité de l'impôt insuffisante (ex de l'IFD sur le revenu, personnes physiques (célibataires))

taux IFD gros revenus



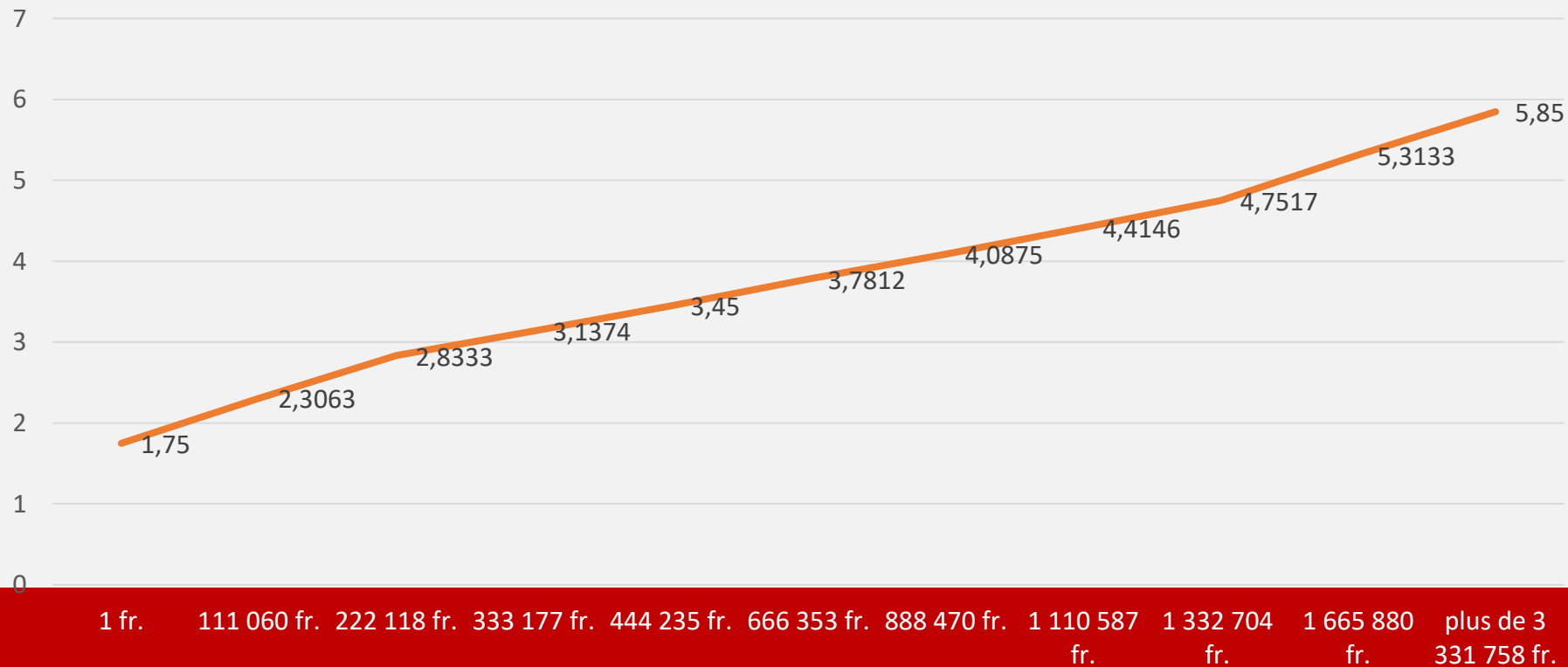
A l'échelle des millionnaires, il n'y a plus de progressivité dès 760'000 CHF. La progressivité épargne les super-riches

Source: LIFD



Progressivité de l'impôt insuffisante (ex de l'ICC sur la fortune, personnes physiques (célibataires))

Progression du taux d'impôt sur la fortune, GE (y compris impôt supplémentaire - en pour mille

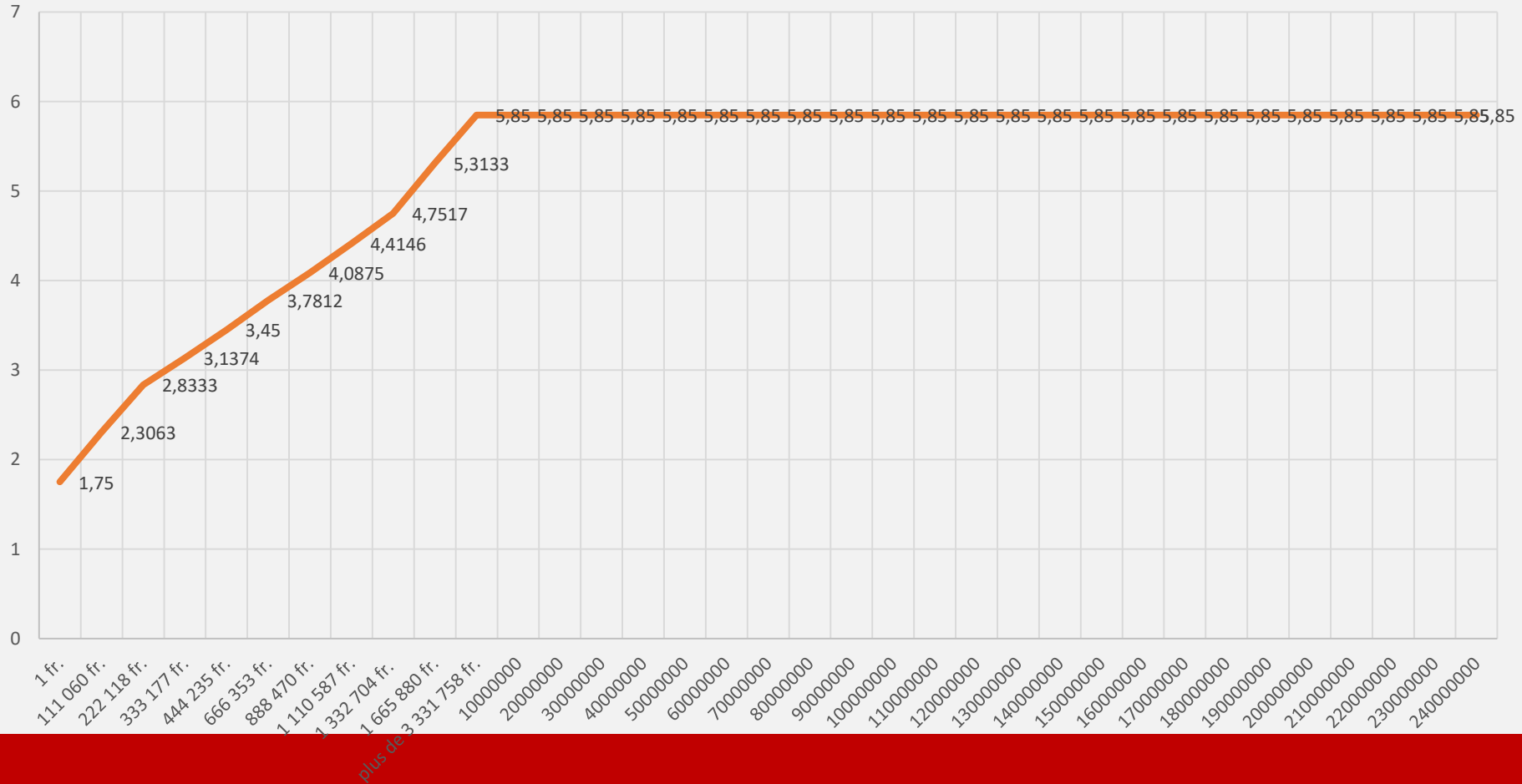


Barème de l'impôt genevois sur la fortune (y compris impôt supplémentaire): la progressivité n'existe qu'en dessous de 3 millions de fortune.
Max.; 5.85 pour mille

Source: LIPP



Progressivité de l'impôt insuffisante (ex de l'ICC sur la fortune, personnes physiques (célibataires))



Barème de l'impôt genevois sur la fortune (y compris impôt supplémentaire):
A l'échelle de millionnaires, il n'y a plus de progressivité

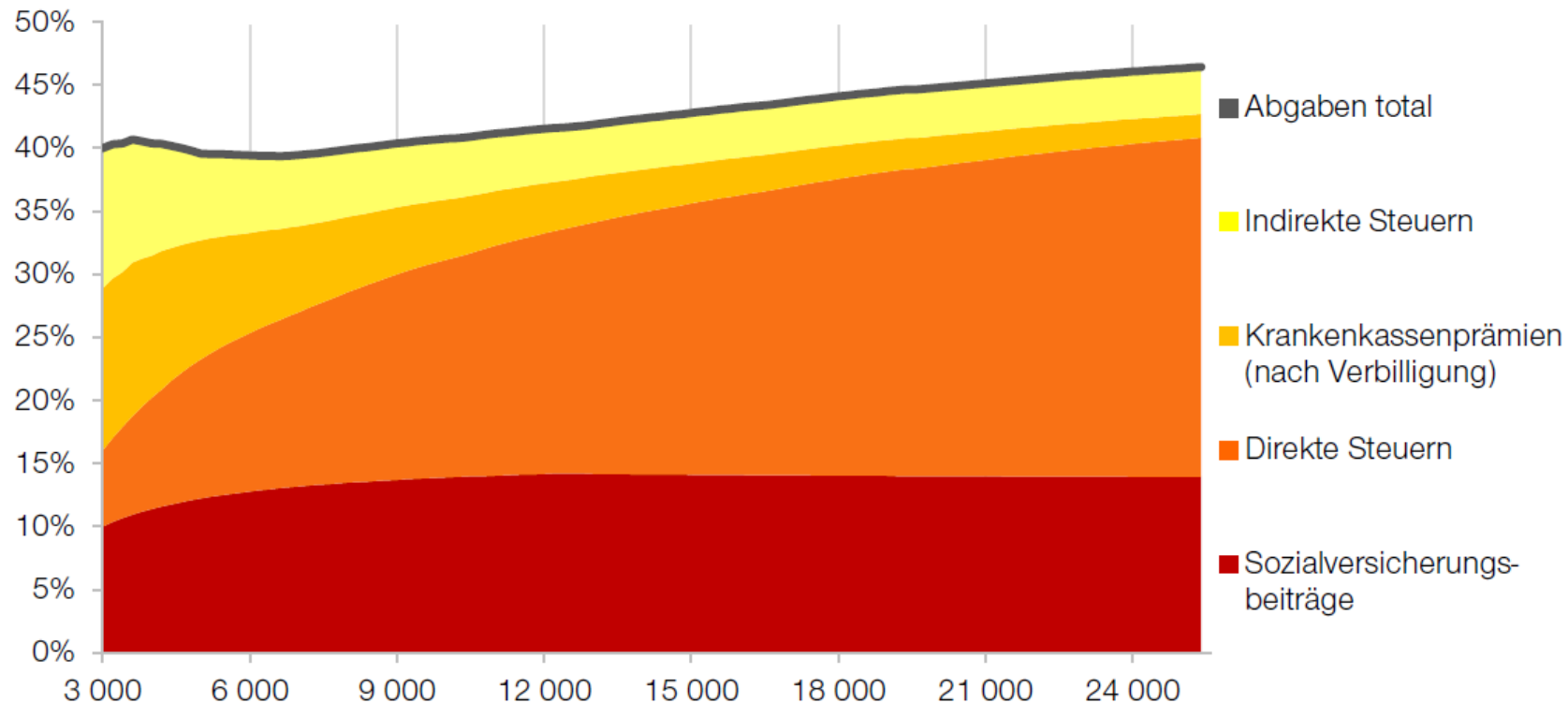
Source: LIPP



Le système social suisse: proportionnel, donc reproduit les inégalités salariales

Abbildung 14: Geringe Progression

Eine alleinstehende Person mit einem Monatseinkommen von 6'200 Franken zahlte 2019 rund 13% ihres Einkommens für Sozialversicherungsbeiträge, 13% für direkte Steuern, 8% für Krankenkassenprämien (nach Verbilligung) und 6% für indirekte Steuern, insgesamt knapp 40%.



Source:
Rapport sur
la répartition,
USS, 2020



Que prévoit l'initiative?

- Les fortunes imposables de plus de 3 millions paieront une contribution de solidarité de 2.5 pour mille (5 pour mille environ selon les communes avec les centimes additionnels).
- Pour le bouclier fiscal, qui bénéficie à de très grandes fortunes, le rendement net minimum passe de 1% à 2% afin d'éviter qu'elles échappent à cette contribution.



Que prévoit l'initiative?

- **Les déductions sociales sur la fortune sont triplées pour favoriser les contribuables propriétaires de leur logement et se situant au bas de l'échelle des fortunes.**
- **Pour les indépendants dont la fortune est investie dans leur entreprise, la déduction passe de 500'000.- fr. à 1,5 million.**



Que prévoit l'initiative?

- La contribution de solidarité est prévue pour dix ans.
- Elle pourra rapporter environ 350 millions au canton et 85 millions aux communes (dont 35 millions à la ville de Genève).



Bouclier fiscal

- **La situation en bref :**

Le bouclier fiscal permet aux riches fortuné-e-s de payer moins d'impôts. Par conséquent, sans modifier le bouclier, l'initiative ne serait pas performante.

- **La proposition:**

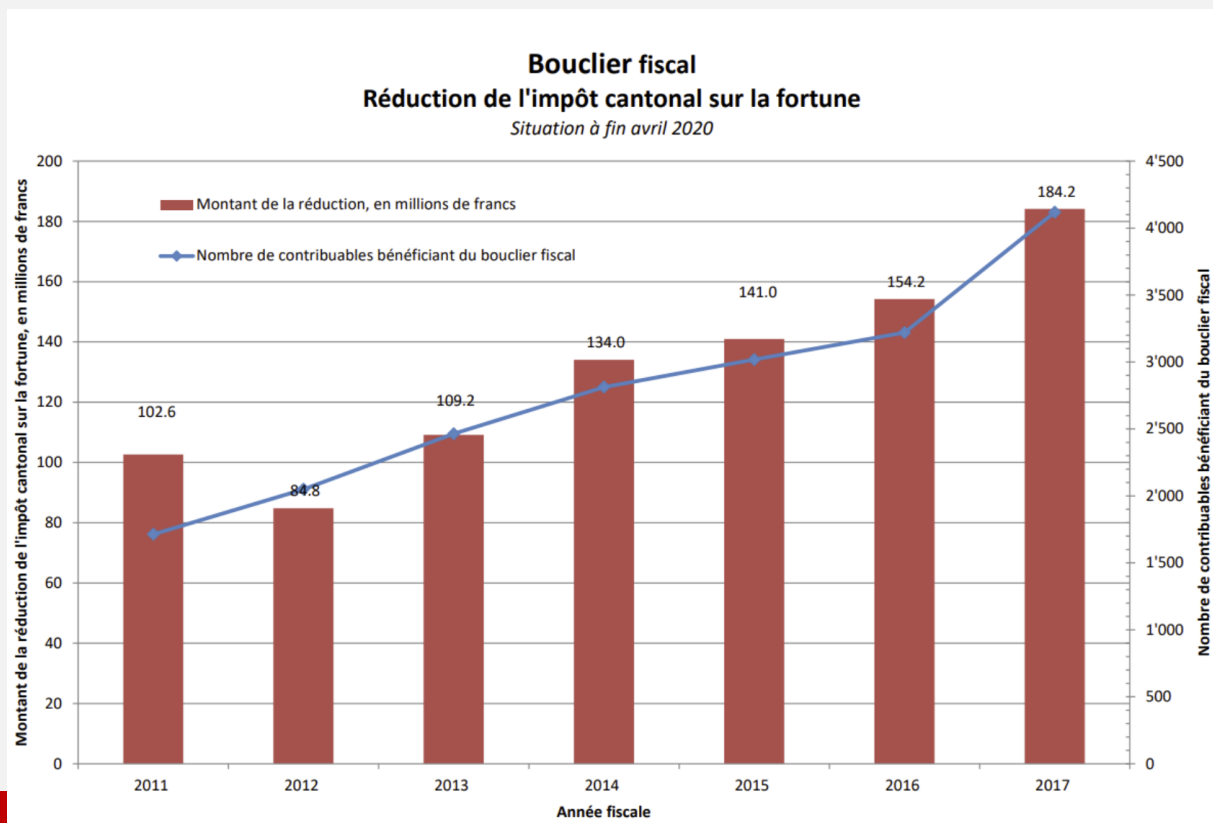
L'initiative prévoit d'augmenter de 1% à 2% le taux de rendement de la fortune nette afin de réduire l'effet du bouclier.



Bouclier fiscal

Qui en profite ?

Les pertes pour l'Etat :



Caractéristiques des contribuables bénéficiant du bouclier fiscal

Année fiscale 2017

Tranche de revenu imposable

Nombre de contribuables

Sans revenu imposable	1'514
1 à 100'000	1'620
100'001 à 200'000	383
200'001 à 500'000	373
Plus de 500'000	246
Total	4'136

Tranche de fortune imposable

Nombre de contribuables

Sans fortune imposable	0
1 à 100'000	194
100'001 à 500'000	362
500'001 à 1'000'000	281
1'000'001 à 2'000'000	601
2'000'001 à 5'000'000	997
Plus de 5'000'000	1'701
Total	4'136

Surtout des très grandes fortunes

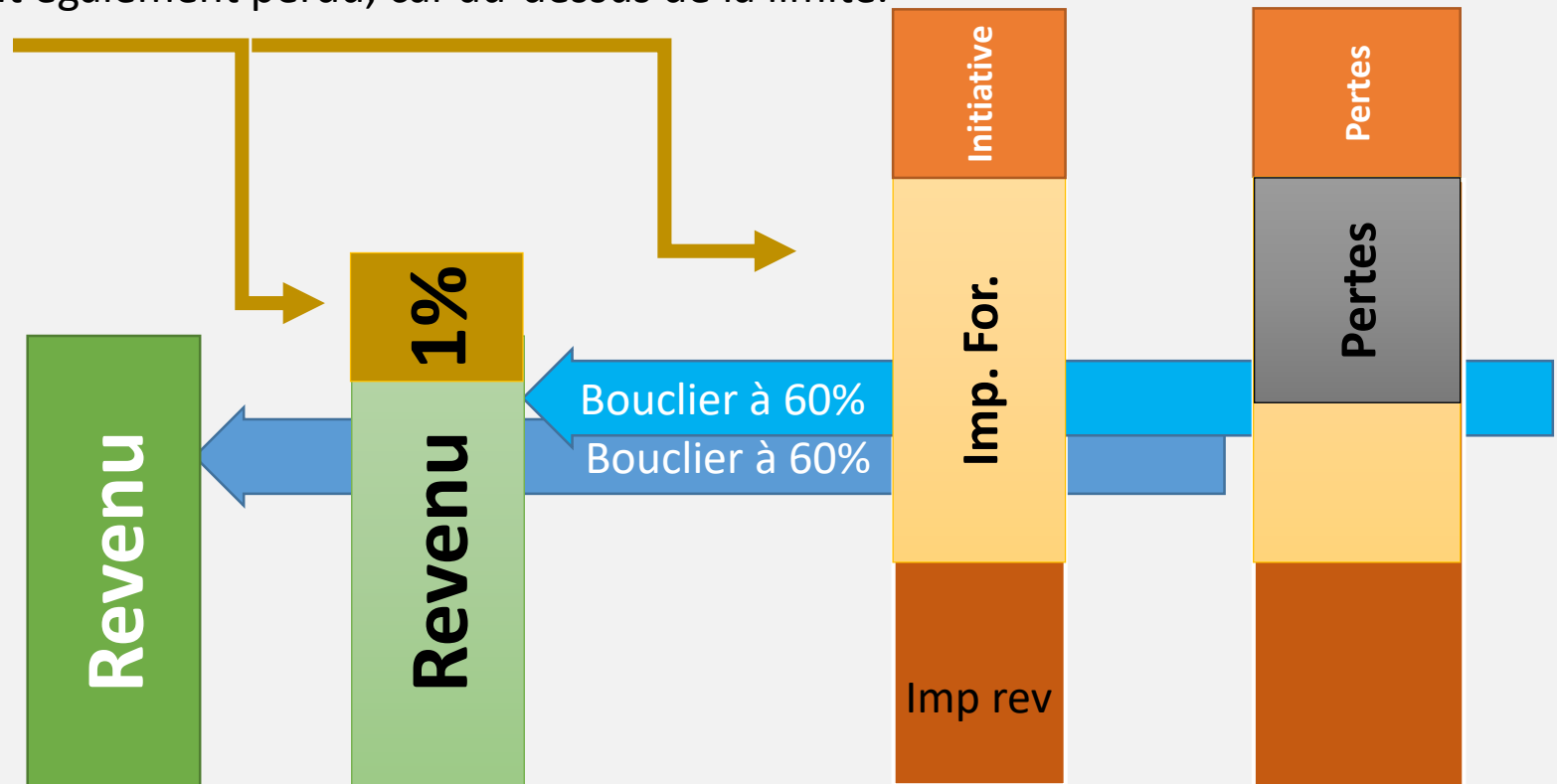
Source : Administration fiscale cantonale

Date de mise à jour des données : 01.09.2020

Bouclier fiscal

Le «bouclier fiscal» protège les très riches. La clause fixe que l'impôt total, soit celui sur le revenu (en brun) + celui sur la fortune (en beige), ne doit pas dépasser 60% (flèche bleu foncé) du revenu (vert soutenu). On ajoute toutefois 1% de la fortune comme revenu supplémentaire (en ocre). Cela fait légèrement augmenter le plafond de 60% (flèche bleu clair). L'impôt final payé ne peut aller au-delà de ces 60% recalculés, la différence, gardée par les très riches, est une perte pour la collectivité (en gris). Cette limite annulerait l'effet de l'initiative, car l'impôt supplémentaire (en orange) serait également perdu, car au-dessus de la limite.

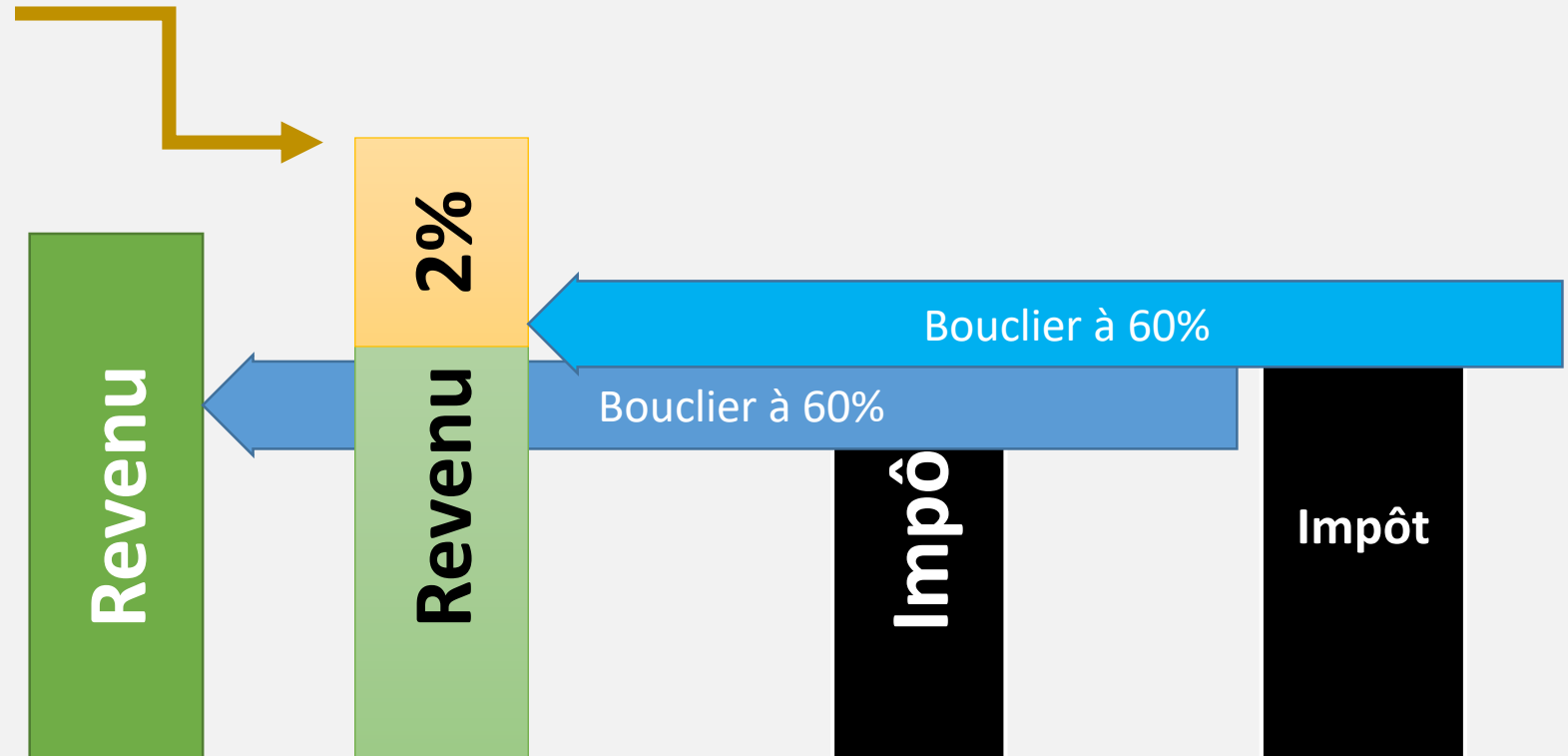
fortune



Bouclier fiscal

fortune

L'initiative propose donc comme mesure complémentaire correctrice d'augmenter de 1% à 2% la part de la fortune à prendre en compte dans le revenu déterminant pour le calcul de l'impôt. Ainsi, cela fait monter le plafond de 60% un peu plus haut (flèche bleu clair), et permet d'augmenter la part d'impôt collectée d'autant.





Contre-argumentaire aux opposant-e-s

« Les 4% les plus riches paient déjà près de la moitié des impôts! »

- C'est la preuve des énormes inégalités de fortune
- Mais ils-elles possèdent 81% de la fortune imposable déclarée, soit 75 milliards de francs
- Toutes contributions comprises (TVA, primes assurances maladie, etc), ils-elles ne paient proportionnellement pas plus d'impôts que la classe moyenne



Contre-argumentaire aux opposant-e-s

« Genève est le dernier canton à avoir un impôt sur la fortune »

- C'est faux ! (tous les cantons imposent aujourd'hui la fortune)
- Et pourtant les fortunes supérieures à 3 millions y ont triplé en moins de 10 ans!
- C'est aussi le canton le plus inégalitaire de Suisse
- La Suisse est un pays qui dispose d'un impôt sur la fortune, mais ne taxe pas les gains en capitaux, par exemple.



Contre-argumentaire aux opposant-e-s

« Genève est déjà le canton où la charge fiscale est la plus élevée »

- Mais c'est aussi le canton où les inégalités sont plus grandes: 4% des contribuables y possèdent 75 milliards de fortune imposable déclarée, tandis que 37% des contribuables n'ont pas un centime d'économie.
- Variante: Genève est le canton au plus fort indice de Gini (indice qui mesure les inégalités économiques)



Contre-argumentaire aux opposant-e-s

« Les riches vont partir et on se retrouvera avec moins d'entrées fiscales »

- Les fortunes de plus de 3 millions ont triplé entre 2011 et 2018, ce qui prouve que les riches ne partent pas malgré le niveau d'imposition genevois déjà plus élevé qu'ailleurs.
- Les riches peuvent se permettre cette contribution, qui de plus est seulement temporaire.



Contre-argumentaire aux opposant-e-s

« Vous allez tuer les PME et détruire des emplois »

- L'initiative ne touche pas aux bénéfices des entreprises
- L'initiative prévoit d'augmenter les déductions fiscales pour les fortunes commerciales. Les petit-e-s artisan-e-s paieront donc moins d'impôt.
- Et les nouvelles ressources générées pour les collectivités publiques leur permettront de créer des emplois socialement utiles.



Contre-argumentaire aux opposant-e-s

« Vous allez taxer injustement les propriétaires de leur logement »

- **Au contraire, l'initiative prévoit d'augmenter les déductions fiscales. Les petits propriétaires paieront donc moins d'impôts qu'aujourd'hui.**



Contre-argumentaire aux opposant-e-s

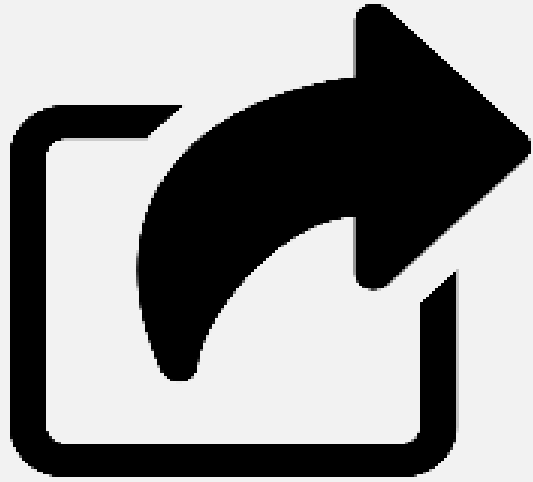
« *Encore des taxes? C'est l'Etat qu'il faut dégraisser* »

- Cela fait vingt ans qu'on n'arrête pas de baisser les impôts des riches, tandis que les besoins sociaux augmentent, notamment du fait du vieillissement de la population et de sa précarisation.
- Cela fait vingt ans que la qualité de services publics se dégrade à cause des caisses vides.
- Sans une participation solidaire des plus riches, l'Etat n'aura plus les moyens de mener un politique de sortie de crise, ni de conduire la transition écologique sans casse sociale.



Campagne

- **Objectif minimal: 6500 signatures**
- **Délai légal: 29 janvier**
- **Objectif dépôt partiel 1^{er} décembre 3600 signatures**
- **Engagements:**
 - 2000 PdT, 1000 PS, 1000 Les Vert-e-s, 1000 Résistons, 500 Solidarités, 1500-2000 syndicats (Cartel et CGAS)**
- **Stands**
- **Réseaux sociaux**



Pour une contribution
temporaire de solidarité
sur les grandes fortunes

A VOS stylos !